

Le ministère de la
Culture
et de la
Communication
vous invite aux



**MUSÉE NATIONAL
ET DOMAINE
DU CHÂTEAU DE PAU**

**PATRIMOINE
CULTUREL —
PATRIMOINE
NATUREL**

JOURNÉES DU PATRIMOINE

**20 ET 21
SEPTEMBRE
2014**

www.journeesdupatrimoine.culture.fr/#JEP2014



conception graphique - infograph - bar

– Journées Européennes du Patrimoine XXXI^e édition

Samedi 20 et Dimanche 21 septembre 2014

Alors que la célébration de la 30^e édition des Journées Européennes du Patrimoine avait été l'occasion de revenir sur l'histoire de la protection patrimoniale, le thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel » ouvre résolument l'horizon du patrimoine pour l'édition 2014.

Associer dans un même intitulé patrimoine culturel et patrimoine naturel, c'est évoquer les liens qui unissent définitivement le patrimoine sous toutes ses formes à l'environnement - minéral, végétal, urbain, littoral ou champêtre - qui le côtoie, l'abrite ou le sublime. Les deux notions sont étroitement imbriquées.

C'est également reconnaître une définition plus large de la notion

stricto sensu d'objet patrimonial en l'ouvrant à celle de site ou de paysage.

Celle donnée par l'UNESCO du paysage culturel dès la Convention de 1972 évoque ce patrimoine mixte, composé d'« œuvres conjuguées de l'être humain et de la nature », qui expriment « une longue et intime relation des peuples avec leur environnement ».

Elle illustre le dialogue évident qui se noue depuis des siècles entre les activités/créations de l'homme et son environnement naturel, entre les monuments (œuvres architecturales, sculptures, peintures, structures ou éléments archéologiques, grottes, etc.) et les sites ou zones naturelles (monuments naturels, formations géologiques



et géomorphologiques, éléments fossiles, etc.).

Le thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel » s'inscrit dans la continuité d'un siècle de protection dont l'une des évolutions capitales réside dans l'extension du champ patrimonial. La notion de « patrimoine » n'a aujourd'hui plus la même définition, ni le même champ d'action. La conscience de sa diversité comme de sa valeur citoyenne, économique et sociale a inévitablement modifié sa perception auprès du public mais aussi les actions pour sa protection, sa conservation ou sa mise en valeur, ainsi que sa gestion par les pouvoirs publics.

« Patrimoine culturel, patrimoine naturel » place le patrimoine

au cœur d'un spectre allant du monument historique aux espaces protégés, en prenant en compte les vastes domaines et espaces naturels abritant du patrimoine, ou encore les éléments naturels eux-mêmes faisant véritablement patrimoine.

Ce thème est une invitation à l'échange d'idées, au jeu et au croisement des regards et des métiers. Il permet de mettre en lumière certains enjeux cruciaux pour l'avenir en matière culturelle, sociale et environnementale.

source :
<http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr>
septembre 2014

– Journées Européennes du Patrimoine Historique

Créée en 1984 par le ministère de la Culture, la Journée Portes ouvertes dans les monuments historiques est organisée le troisième dimanche du mois de septembre et connaît un succès immédiat auprès du public.

L'année suivante de nombreux pays européens emboîtent le pas à la France et mettent en place à leur tour un événement similaire à la même période de l'année. Lors de la deuxième conférence des ministres européens de la culture organisée par le Conseil de l'Europe à Grenade, Jack Lang alors ministre de la Culture, propose d'élargir à toute l'Europe l'initiative française.

En 1991, le Conseil de l'Europe officialise les Journées Européennes du Patrimoine, auxquelles l'Union européenne s'associe en soutenant le bureau de coordination dans sa mission de promotion internationale. La manifestation connaît une réussite inégalée en Europe ; les pays signataires de la convention culturelle européenne participent à l'événement, et le public toujours plus nombreux se compte alors par dizaine de millions.

Aujourd'hui 50 pays en Europe organisent les Journées Européennes du Patrimoine.

En France, la Journée Portes ouvertes dans les monuments historiques connaît un tel engouement qu'elle se déroule à partir de 1992 sur deux jours, le troisième week-end de septembre, et prend le nom de Journées du patrimoine. L'appellation Journées Européennes du Patrimoine sera définitivement adoptée en 2000.

Événement culturel incontournable de la rentrée, les Journées Européennes du Patrimoine témoignent de l'intérêt des Français pour l'histoire des lieux et de l'art. Associant initiatives publiques et privées, elles offrent l'occasion de faire connaître l'action des pouvoirs publics en collaboration avec les collectivités territoriales et les propriétaires publics et privés, et de présenter le travail de celles et ceux qui agissent quotidiennement au service de la connaissance, de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine.

Ces journées sont également un



moment privilégié permettant aux Français de visiter leur patrimoine national, monuments, églises, théâtres, châteaux, mais aussi des demeures privées, des banques, des tribunaux, des préfectures, palais de justice, hôtels de ville, chambres de commerce, etc., toutes sortes de bâtiments qui sont habituellement, fermés au public ou peu fréquentés. Les «lieux de pouvoir» continuent aujourd'hui encore d'attirer le plus grand nombre de visiteurs.

Le succès de la manifestation repose sur la grande diversité du patrimoine proposé aux visiteurs : parallèlement aux chefs d'œuvre de l'architecture civile ou religieuse les témoins des activités industrielles ou agricoles, les parcs et jardins, les sites archéologiques, les objets mobiliers, le patrimoine littéraire, fluvial ou militaire, etc. Tous les patrimoines sont mis à l'honneur.

Depuis 1995, un ou plusieurs thèmes nationaux permettent de fédérer les initiatives locales, de mettre en lumière un aspect particulier du patrimoine et

de structurer la communication de cet événement. Ces thèmes favorisent des ouvertures insolites et des animations particulières, renouvelant ainsi chaque année l'intérêt des visiteurs.

Les Journées Européennes du Patrimoine sont organisées et coordonnées au niveau national par la direction générale des patrimoines qui met en place les relations avec les partenaires institutionnels, la presse nationale et les mécènes. Les directions régionales des affaires culturelles sont les opérateurs de ces journées sur l'ensemble du territoire : elles récoltent l'information auprès des partenaires privés et publics de leur région, elles préparent et diffusent le programme des manifestations.

source :
<http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr>
septembre 2014
crédits photo :
Parc de Fontainebleau
© Château de Fontainebleau

– Journées Européennes du Patrimoine

Au Musée national et Domaine du château de Pau

Cette année encore, le Musée national et Domaine du château de Pau ouvrent leurs portes à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Le château sera ouvert et les visiteurs pourront déambuler sur les terrasses sud avant de rejoindre les jardins où de nombreuses animations seront proposées tout au long du week-end.

En partenariat avec l'association Aluca - la Boîte à Culture, un programme centré sur les savoir-faire a été élaboré : découverte de recettes médicinales à base de plantes locales, initiation à l'enluminure et la calligraphie pour les petits et les grands, parcours découverte aux accents et saveurs gasconnes...

Vous ferez un retour dans le passé sur la Basse-Plante avec un campement médiéval et notamment la découverte de l'art du fil introduit par la teinture naturelle, l'observation du travail minutieux d'un tailleur de pierre, ou encore la création de chandelles à la ciergerie...

Le public aura également l'occasion de découvrir la Maison Baylaucq, lieu d'expositions temporaires et d'atelier spédagogiques récemment ouvert.

Enfin, les allées de crêtes restaurées du parc du château feront l'objet de visites guidées par un jardinier du Domaine.

Retrouvez le programme complet pages suivantes.

- 1 CHÂTEAU DE PAU
- 2 MAISON BAYLAUCQ ET BASSE-PLANTE
- 3 PARC DU CHÂTEAU



– Visite

MUSÉE ET CHAPELLE

Samedi / Dimanche
9h30-11h45 et 14h-17h15

► Ouverture en visite libre



PROGR

– Animations

MAISON BAYLAUCQ ET BASSE-PLANTE

Samedi / Dimanche
11h-18h

Le jardin de l'Herbularius

Atelier « être herboriste »
Entre conférence et animation,
présentation d'un métier
qui a disparu, son histoire,
sa pratique et quelques recettes
médicinales qui étaient employées
autrefois chez nous en Béarn.

Collectif Ça-i
Parcours sensoriel

Une expérience atypique mise en scène
par deux artistes, chaque sens
est stimulé indépendamment
des autres pour une redécouverte
du quotidien. Adapté aux personnes
en situation de handicap.

– Visite

PARC DU CHÂTEAU

Samedi / Dimanche

10h30 et 15h

- Visite guidée des allées de crête restaurées
Rendez-vous portail d'entrée du parc place Mulo.



RAMME



La compagnie des Enluminées

Ateliers taille de pierre,
teinture et ciergerie.

Campement médiéval
d'artisanats, de vie quotidienne
et de bonne humeur.



Mots en lumière

Démonstration de calligraphie
gothique médiévale et initiation
pour les adultes.

Les petits calligraphes

Atelier initiation pour les enfants.

– Journées Européennes du Patrimoine

Les intervenants

– Le jardin de l'Herbularius

L'*herbularius* au Moyen Âge était le lieu où l'on cultivait les plantes médicinales.

Le jardin de l'Herbularius, situé à Lucq-de-Béarn, est donc un jardin où l'on peut rencontrer des plantes médicinales. Au détour d'un chemin, vous pourrez également croiser des légumes ou des plantes aromatiques que vous sentirez certainement avant de les avoir vues.

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les plantes du jardin de l'Herbularius s'implante à la Basse Plante.

«Être herboriste», entre conférence et animation, présente un métier qui a disparu, son histoire, sa pratique et quelques recettes médicinales qui étaient employées autrefois chez nous en Béarn.

Ce sera l'occasion de parler des

plantes et de leurs propriétés, de leurs utilisations médicinales mais aussi cosmétiques, sans oublier d'évoquer leurs dangers.

Tout ceci se fait autour d'une table de présentation où vous pourrez goûter à l'infusion de différentes plantes.

Contact :
Marie Baudouin
jardindherbularius@gmail.com



— Le collectif ça-I

Le collectif est une association née en 2005, d'un regroupement d'artistes autour des questions de la place de l'artiste dans le quotidien.

Pour les Journées du Patrimoine, le collectif Ca-I, pôle ressource du Conseil Général, en collaboration avec le Jardin de l'Herbularius vous proposent de mettre nos sens au défi !

Plus qu'un parcours sensoriel, découvrez le fil rouge thématique, à savoir les saveurs et senteurs du Béarn, tout au long des boîtes à éveils et rendez-vous autour de la table des saveurs !

Une expérience atypique mise en scène par deux artistes plasticiennes où chaque sens est stimulé indépendamment des autres pour une redécouverte du quotidien.

Cette immersion surprenante et ludique se pose aussi contre « l'édulcoration des sens » à savoir la primauté du culte de l'image, le côté tabou du toucher et

de l'odorat mais aussi l'uniformisation des goûts comme la prédominance du sucré et du salé.

Un dispositif en braille permet un accès aux non-voyants.

Contact :
Collectif ça-i - Patrick POUZET
patrick.pouzet@orange.fr
www.ca-i.org

– Journées Européennes du Patrimoine

Les intervenants

– Mots en Lumière

La calligraphie fait lien avec l'événement majeur qu'est l'invention de l'Écriture (environ 3400 ans av. J.-C), qui donne le coup d'envoi de la naissance de notre Histoire.

En mille ans (V^e - XV^e siècles), la calligraphie médiévale occidentale évolue au fil du temps, entre capitales et minuscules, écriture posée ou cursive, plus ou moins chargée d'abréviations, aux règles de ponctuation parfois sommaires, souvent peu homogènes.

La richesse de son inventivité graphique, et la maîtrise gestuelle de ses copistes forcent l'admiration.

La nature offrait l'outil d'écriture (plume d'oiseau, calame), le support (parchemin, papyrus) et l'encre (à base de carbone, de noix de galle et sulfate de fer...).

Pour les Journées Européennes du Patrimoine au château de Pau, les plus grands d'entre vous seront accueillis et initiés à la calligraphie et l'enluminure avec Mots en Lumière.

– Les petits calligraphes

Les plus petits ne seront pas délaissés pour autant. Un graphiste et typographe leur apprendra à tenir un calame et à dessiner quelques lettres. Les petits scribes les plus talentueux pourront s'essayer à écrire leur prénom sur un marque page...

Un livret de jeux sera également à la disposition du jeune public afin de découvrir l'écriture ainsi que le papier et la reliure...

Contact :
Mots en Lumière :
Martine Verpeaux Kuik
motsenlumiere@orange.fr

Graphiste et typographe :
Maxime Vanbrugghe
maxime.vanbrugghe@gmail.com

— Les Enluminées

La compagnie « les Enluminées », créée fin 2006 sous le statut associatif Loi 1901, est basée dans l'Aveyron (12).

Composée d'artisans et de comédiens, la troupe regroupe des passionnés de longue date, venus de divers horizons et réunis par l'amitié et par l'envie de partager leur savoir avec le public.

La compagnie s'est donné pour but de faire découvrir la vie quotidienne au Moyen Âge, et les artisanats anciens et cela grâce à des animations tant ludiques qu'éducatives, et dans un souci de véracité historique constant.

Majoritairement féminin, la troupe permet de mieux appréhender la condition du « sexe faible » dans les différentes couches sociales : quels étaient leurs statuts, leurs droits et leurs devoirs, leur influence politique, sociale et familiale ? Laisser vous plonger dans leur quotidien en parcourant leur camp d'artisans reconstitué.

Trois ateliers différents animeront le campement et seront proposés tout au long de ce week-end haut en culture : la ciergerie et les secrets de fabrication des chandelles, la teinture naturelle et la taille de pierre.

Contact :
Cie Les Enluminées
la.mariotte@orange.fr



– Journées Européennes du Patrimoine

Informations pratiques

Horaires :

Château et Chapelle :
9h30-11h45 et 14h-17h15

Animations Basse-Plante :
11h-18h

Animations Maison Baylaucq :
11h-18h

Visites guidées du parc :
10h30 et 15h

L'entrée est libre et gratuite.

Les Journées Européennes du Patrimoine sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication / direction générale des patrimoines et mises en œuvre par les directions régionales des Affaires culturelles. Placées sous le patronage du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, elles bénéficient de l'engagement des architectes en chef des monuments historiques, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Pour plus de renseignements :
Aluca - la Boîte à Culture
06 68 12 38 87 ou 06 80 61 31 62
aluca.culture@gmail.com

Olivier POUVREAU
05 59 82 38 02
olivier.pouvreau@culture.gouv.fr

Concept et Programmation :
Aluca - la Boîte à Culture

Animations :
Compagnie Les Enluminées
Mots en Lumière
Maxime Vanbrugghe
Le jardin de l'Herbularius
Le collectif Ca-I

Visite du parc :
Les jardiniers du domaine national

Organisation de la manifestation :
Musée national et domaine du château de Pau

Remerciements à la ville de Pau

